

	<p style="text-align: center;">Cités éducatives de Châtelleraut</p> <p style="text-align: center;">Démarche participative et orientations stratégiques</p> <p style="text-align: center;">-</p> <p style="text-align: center;">Juin 2021</p>	<p style="text-align: right;">SYNTHÈSE</p> <p>Rédacteur : Vincent BAUDON, Chef de projet opérationnel pour l'équipe projet</p>
---	---	--

1/ La démarche partenariale engagée depuis fin 2020

Une démarche partenariale a été engagée dès le mois de novembre 2020 en vue de la rédaction du dossier de pré-sélection du programme Cités éducatives. En décembre 2020, une réunion partenariale a été organisée avec des acteurs locaux et partenaires, dont la Maison des Solidarités, la Caisse d'Allocation Familiale, des associations de terrain...

Entre février et mai 2021, plusieurs instances du territoire ont été l'occasion de présenter la cité éducative et ses objectifs, de fédérer autour de cette démarche collaborative entre les acteurs, et de recueillir des premières interrogations et préconisations (PEDT, PEL, instances du collège, des écoles primaires, rencontre d'élus...). L'objectif était de recueillir un maximum d'éléments pour réaliser le dossier de candidature déposé le 31 mars et le tableau prévisionnel de financement et d'actions déposé le 31 mai.

En parallèle, avec l'appui de l'IRTS, une seconde phase de diagnostic partagé a été organisée avec les acteurs du territoire de la Cité éducative, afin de confronter les premiers éléments recueillis.

Ce diagnostic a donné lieu à la **participation d'une large communauté de professionnels et élus du territoire**, parties prenantes de la co-construction de la Cité éducative. La présentation et mobilisation des parents, enfants et jeunes, maîtres d'usage de la Cité éducative, est programmée au second semestre (Cf. les orientations stratégiques « approche globale co-éducation » et « aller vers »).

Temps 1 : Groupes de travail sur chaque axe de la cité éducative

AXE 1 : Conforter le rôle de l'école : 10 juin 2021 – 29 personnes ;

AXE 2 : Promouvoir la continuité éducative : 4 juin 2021 – 40 personnes ;

AXE 3 : Ouvrir le champ des possibles : 7 juin 2021 – 42 personnes.

Objectifs :

- Partager, interroger les constats rédigés dans le dossier de candidature déposé le 31 mars 2021 ;
- Dégager des ressources internes (forces et faiblesses) et externes (opportunités et menaces) majeures sur les trois axes des Cités éducatives.

Temps 2 : Groupe de travail sur les orientations stratégiques

Le 22 juin 2021, les partenaires ont pu contribuer sur l'un des axes de leur choix.

AXE 1 : Conforter le rôle de l'école : 14 personnes ;

AXE 2 : Promouvoir la continuité éducative : 13 personnes ;

AXE 3 : Ouvrir le champ des possibles : 17 personnes.

Objectifs :

- Croisement des principales ressources internes et externes
- Formuler des orientations stratégiques à soumettre au comité de Pilotage

2/ Formulation des orientations stratégiques

1. Favoriser l'implication des parents et les conditions d'exercice de la parentalité par la co-éducation, la co-construction

Exemples d'actions

- Faciliter la relation école-enfants-parents via la médiation scolaire ;
- Sensibiliser les parents au bien-être des enfants ;
- Accompagner l'inclusion numérique dans l'éducation ;
- Développer des permanences psychologiques et parentalité ;

2. Mettre en œuvre une logique de parcours éducatifs et d'insertion de 0 à 25 ans (travailler les transitions, cycle scolaire, décrochage, orientations et insertion des jeunes...);

Exemples d'actions

- Dispositif passerelle ;
- Parcours sport et parcours culture ;
- Promouvoir la persévérance scolaire / Lutter contre la déscolarisation des moins de 16 ans ;
- Agir sur la construction des projets d'orientation et d'insertion des jeunes
- Favoriser la mobilité des jeunes

3. Faire ensemble autrement /développer la coopération entre professionnels éducatifs du territoire ;

Exemples d'actions

- Développer des actions diverses socio-éducatives, insertion, loisirs, numérique...en mobilisant les savoir faire du secteur associatif, privilégiant les coopérations et l'aller vers ;
- Favoriser un bon climat scolaire au sein des cours de récréation : collaboration entre les acteurs éducatifs ;

4. Se former/recruter des professionnels éducatifs du territoire ;

Exemples d'actions

- Interventions – formations des professionnels en ethnopsychiatrie par exemple ;
- Former les professionnels éducatifs sur l'aménagement et les usages des cours de récréation, favorables à des rapports égalitaires filles-garçons et à divers usages vertueux ;
- Recruter des animateurs qualifiés ;

5. Expérimenter/oser/ voir ailleurs ;

Exemples d'actions

- Exploiter le numérique comme valeur ajoutée aux pratiques d'apprentissages et d'enseignements ;
- Installer des ateliers sociaux-linguistiques ;

6. Valoriser les initiatives vertueuses des professionnels, des habitants, des jeunes...

Exemples d'actions

- Favoriser les initiatives jeunes : soutenir, accompagner les jeunes des quartiers sud dans le développement d'initiatives d'intérêt collectif ;
- Promouvoir divers parcours "de réussite" issus des quartiers (portraits, interviews, interventions en milieu scolaire, parrainage/ réseaux...)

Ces orientations stratégiques ont été validées par le comité de pilotage du 25 juin 2021